



**Programme des
Nations Unies
pour
l'Environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/29/5
29 octobre 1999

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF DU
FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Vingt neuvième Réunion
Beijing, 24-26 novembre 1999

**RAPPORT SUR L'EXECUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE
1999 EN MATIERE DE SURVEILLANCE ET D'EVALUATION**

TABLE DES MATIERES

I	Évaluation des projets du secteur de la réfrigération	2
II	Évaluation des projets de renforcement des institutions	8
III	Résumé de l'étude théorique sur l'évaluation des projets du secteur de la mousse	11
IV	Rapport de synthèse final	16
V	Système informatisé pour la surveillance et l'évaluation	28

Aperçu général

1. L'objectif du présent rapport est de donner au Comité exécutif un aperçu général des résultats de la première partie de l'exécution du programme de travail de 1999 en matière de surveillance et d'évaluation, qui a été approuvé à la 27e réunion du Comité exécutif (décision 27/11).

2. Le rapport comporte les principales sections suivantes:

- I. Évaluation des projets du secteur de la réfrigération;
- II. Évaluation des projets de renforcement des institutions;
- III. Résumé de l'étude théorique sur l'évaluation des projets du secteur de la mousse;
- IV. Rapport de synthèse final;
- V. Système informatisé pour la surveillance et l'évaluation.

3. Comme prévu dans le programme de travail pour 1999, des études d'évaluation ont été effectuées sur les projets du secteur de la réfrigération et dans le secteur de la mousse. Le processus d'évaluation, les projets sélectionnés comme échantillon, les missions organisées et les équipes de consultants recrutées sont présentés. En raison de contraintes de temps, la version finale du rapport des consultants n'est pas encore disponible. Un résumé préliminaire de leurs conclusions et recommandations sera présenté au Conseil exécutif comme additif au présent rapport juste avant la 29ème réunion.

4. L'étude sur les projets du secteur de la mousse. On trouvera ci-après les principales questions recensées en matière d'évaluation ainsi que la méthodologie choisie pour la principale phase de cette évaluation.

5. Enfin, on y trouvera un rapport de synthèse sur les rapports d'achèvement de projets reçus depuis le dernier rapport de synthèse, qui a été présenté à la 26ème réunion.

I. Évaluation des projets dans le secteur de la réfrigération

a) Processus d'évaluation

6. Les différentes étapes de l'évaluation se présentent comme suit:

- Étude théorique sur le secteur de la réfrigération par l'administrateur principal de la surveillance et de l'évaluation et présentation au Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances à la 28ème réunion du Comité exécutif. Le document se fondait essentiellement sur des examens de descriptifs de projet, de rapports de fin de projet et de diverses bases de données du secrétariat.

- Élaboration de directives pour des interviews avec le personnel des entreprises, en les mettant à l'épreuve dans trois projets en Égypte, amélioration de la méthode de collecte de données, sélection du dernier échantillon de projets à visiter et établissement des calendriers de voyage.
- Visite des 27 projets retenus comme échantillon en Asie, en Afrique et en Amérique latine en août et septembre 1999.
- Les visites ont été effectuées conjointement avec l'évaluation parallèle des projets de renforcement des institutions. Dans ce contexte, l'équipe d'évaluation a analysé le rôle des services nationaux de l'ozone dans l'identification, l'élaboration, l'exécution et le suivi des projets ainsi que la qualité de la coopération avec les agences d'exécution.
- La réalisation des études de cas concernant chaque entreprise visitée a été suivie de l'élaboration de rapports de synthèse qui résument les conclusions des différentes études de cas.

b) Equipe d'évaluation, durée du voyage, appui des bureaux de l'ozone et agences d'exécution

7. Les consultants ont été recrutés sur la base d'un appel d'offres international et de la recherche directe de candidats appropriés. Cette dernière option est devenue nécessaire lorsque la demande d'offres envoyée à une liste de 12 agences-conseils internationales n'a pas permis d'obtenir assez de noms de consultants qualifiés. Les consultants ont été choisis dans les pays visés aux articles 2 et 5 ainsi que de différentes régions.

8. Chaque équipe devait avoir les qualifications suivantes:

- une vaste expérience en matière d'évaluation;
- une expérience en matière de projets industriels et de l'économie de ces projets;
- une connaissance des questions environnementales internationales;
- une connaissance du Fonds multilatéral et du fonctionnement du système des Nations Unies;
- une expérience en matière de passage de la production axée sur les CFC dans les sociétés de réfrigération à des substituts sans ODS;
- faire preuve de neutralité en n'étant pas consultant auprès des services chargés du Protocole de Montréal des agences d'exécution;
- une connaissance du renforcement des capacités institutionnelles.

9. Les équipes retenues ont satisfait les critères susmentionnés. Il n'a pas été possible de retenir des consultants nationaux comme prévu initialement du fait des contraintes de temps et du grand nombre de pays visités. C'est dans un seul cas qu'un consultant local a été recruté pour renforcer l'équipe (Costa Rica).

10. Des missions conjointes d'évaluation de projets dans le secteur de la réfrigération et de projets de renforcement des institutions ont été organisées en Asie (du 17 août au 10 septembre), en Amérique latine et dans les Caraïbes (du 11 septembre au 1er octobre) et en Afrique (du 8 au 28 septembre).

11. La réalisation simultanée des deux études dans le cadre de missions régionales conjointes a été économique et a enrichi les discussions. La méthode de collecte de données (directives en matière d'interview, liste de questions à examiner, etc.) s'est révélée appropriée. Il a été possible de respecter le calendrier chargé des visites d'entreprises et de recueillir les informations voulues bien qu'il soit apparu clairement que pour des grands pays, notamment la Chine et l'Inde, des visites de quelques jours ne peuvent qu'être le début des activités d'évaluation.

12. L'administrateur principal chargé de la surveillance et de l'évaluation du secrétariat du Fonds multilatéral a participé à certaines des visites sur le terrain, en particulier au début, afin de superviser le travail de l'équipe d'évaluation et d'affiner la méthode d'évaluation.

13. Les gouvernements de tous les pays visités ont été informés auparavant et ils ont donné leur accord. La réaction positive de tous les pays était encourageante, les équipes ayant été bien reçues et appuyées par les bureaux de l'ozone des pays visités. Les responsables chargés de l'ozone ont préparé les visites aux entreprises et, dans bien des cas, ont accompagné l'équipe d'évaluation. Les informations demandées concernant les sociétés et les politiques nationales, y compris l'expérience acquise pendant l'exécution du projet, ont été fournies sans difficultés. Dans la plupart des visites, les représentants des sociétés ont été très coopératifs et disponibles.

14. Malgré le court délai donné pour les missions, les agences d'exécution ont aussi apporté leurs concours. L'ONUDI a détaché des administrateurs de projet pour accompagner l'équipe lors de visites à des sociétés au Vietnam, en Egypte et en Tunisie. Un agent local de l'ONUDI a accompagné l'équipe lors d'une visite à Hualing (Chine). La Banque mondiale a envoyé un consultant au Mexique et a demandé à l'intermédiaire financier (NAFIN) d'appuyer la mission tandis que dans d'autres pays comme la Thaïlande et l'Inde, le responsable local chargé de l'ozone a organisé les réunions avec l'agent financier de la Banque mondiale. Le PNUD a demandé à ses bureaux locaux d'appuyer l'évaluation et de fournir les informations voulues le cas échéant, ce qu'ils firent dans la plupart des cas.

15. Les agences d'exécution ont soumis des rapports de fin de projet pour tous les projets, dont quelques-uns juste avant les visites. Ces rapports ont permis de préparer et de structurer les discussions dans les entreprises malgré le fait qu'ils ne contenaient pas des informations importantes exigées conformément au format du rapport d'achèvement de projet.

c) Échantillon de projets visités

16. La plupart des projets du secteur de la réfrigération visités étaient en Asie (12), suivie de l'Amérique latine (11) et de l'Afrique du Nord (5). Le nombre de projets visités (28 au total) était supérieur au nombre prévu (environ 20 comme indiqué à la 28e réunion du Comité exécutif) et les régions comptant le plus grand nombre de projets ont été couvertes. Cependant, en raison de contraintes de temps et de budget ainsi que du manque de consultants, il n'a pas été possible d'inclure toutes les régions, l'Afrique subsaharienne, le Moyen-Orient et l'Europe n'étant pas représentés.

Amérique latine et Caraïbes		Asie		Afrique	
Chili	3	Chine	3	Egypte	3
Colombie	3	Inde	3	Tunisie	2
Costa Rica	1	Malaisie	2		
Mexique	4	Thaïlande	3		
		Vietnam	1		
TOTAL	11		12		5

Les chiffres indiquent le nombre de projets du secteur de la réfrigération visités dans chaque pays.

17. L'évaluation a porté sur les projets exécutés par tous les trois agences d'exécution ainsi que par les donateurs bilatéraux (Allemagne et États-Unis).

Agence d'exécution	Nombre de projets évalués	Nombre de projets achevés
Banque mondiale	12	61
PNUD	8	34
ONUDI	7	48
Donateurs bilatéraux	1	1
Total	28	144

18. Les 15 projets domestiques et les 13 projets industriels évalués dans le secteur de la réfrigération ont choisi différentes techniques de conversion, notamment les HFC, les HCFC, les hydrocarbures et les mélanges pour la conversion de réfrigérants, et le HCFC 141b et le cyclopentane pour la mousse d'isolation.

Choix technologique	Nombre de projets évalués	Nombre total de projets achevés
CFC-11 en cyclopentane	6	45
CFC-11 en HCFC-141 b	15	57
CFC-11 en HCFC-123	1	1
CFC-12 en mélange	1	5
CFC-12 en HCFC-22	1	3
CFC-12 en HCFC-134a	20	106
CFC-12 en HCFC-152/HCFC-22	1	1
CFC-12 en RC-404 a	1	1
CFC-12 en isobutane	1	2

19. L'échantillon comprenait des projets d'importance financière variée. Bien que l'accent ait été mis sur des projets de taille moyenne, certains petits projets comme certains grands projets ont été aussi inclus.

	Moins de 100000 dollars	100 000 à 500 000 dollars	500 000 à 1000 000 de dollars	Plus de 1000000 de dollars	Total
Nombre de projets évalués	3	11	9	5	28
Nombre de projets achevés	6	51	43	44	144

20. Comme l'indique le tableau suivant, on a pris soin de retenir des projets qui avaient été approuvés en différentes années pour permettre de vérifier les tendances et les effets de l'évolution des politiques.

Date d'approbation	Nombre de projets du secteur de la réfrigération évalués	Nombre total de projets achevés
1991	2	6
1992	3	10
1993	2	17
1994	11	54
1995	4	30
1996	2	13
1997	4	13
1998	0	1
Total	28	144

21. Comme prévu dans le cadre de référence, des projets financés rétroactivement ont été inclus tout comme certains projets accusant de longs retards d'exécution et plusieurs autres dans lesquels les sociétés multinationales ont une large participation ou sont des partenaires majoritaires. Contrairement à ce qui avait été prévu, il n'a pas été possible, en raison des contraintes de temps, de visiter les sociétés où la reconversion et l'élimination ont été entreprises sans l'aide du Fonds multilatéral.

d) Principales questions en matière d'évaluation

22. L'évaluation a permis d'analyser les aspects ci-après:

- définition et élaboration de projets;
- processus d'examen et d'approbation des projets;
- choix de technologie;
- mécanismes institutionnels;
- procédures d'appel d'offres et expériences avec les fournisseurs;
- retards d'exécution;
- coûts des projets;
- résultats et efficacité en matière d'élimination d'ODS;
- impact durable eu égard au caractère irréversible de la technologie retenue;
- suivi des projets, établissement de rapports et évaluation.

23. Les questions d'évaluation détaillées élaborées pendant l'examen théorique ont été transformées en directives pour les interviews dans les sociétés qui ont structuré les discussions et les études de cas.

e) Principales conclusions et recommandations

Du fait des contraintes de temps, les rapports des consultants sont encore sous forme de projet et ni le secrétariat ni les agences d'exécution et les services nationaux de l'ozone n'ont eu l'occasion de les examiner en vue de faire des observations. Un additif au présent rapport contenant un résumé préliminaire des conclusions et recommandations sera établi par l'administrateur principal chargé de la surveillance et de l'évaluation et publié avant la 29^e réunion. Le rapport de synthèse final sur l'évaluation contenant les observations du secrétariat, des agences d'exécution et des services nationaux de l'ozone relatives aux conclusions et recommandations, notamment des propositions d'activités de suivi, sera présenté à la 30^e réunion du Comité exécutif.

II Evaluation des projets de renforcement des institutions

a) Processus d'évaluation

24. Les différentes étapes de l'évaluation se présentent comme suit:

- Examen théorique des projets de renforcement des institutions par un consultant (Universalis/Montréal) et présentation au Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances à la 28ème réunion du Comité exécutif. L'examen théorique se fonde essentiellement sur des examens de descriptifs de projet, de rapports de fin de projet et de diverses bases de données du secrétariat.
- Élaboration de directives pour des interviews structurées avec le personnel des entreprises, mise à l'essai dans trois projets en Égypte, amélioration de la méthode de collecte de données, sélection du dernier échantillon de projets à visiter et établissement des calendriers de voyage.
- Visite d'un échantillon de projets dans toutes sous-régions. L'évaluation des projets de renforcement des institutions a été réalisée parallèlement à celle des projets du secteur de la réfrigération dans chaque pays visité. Chaque visite a donné lieu à une étude de cas sur les projets.
- Les rapports de synthèse sur les projets de renforcement des institutions qui contiennent un résumé des conclusions et recommandations des différentes études de cas ainsi que des recommandations soumises à l'examen du Comité exécutif à sa 29e réunion ont été élaborés par les chefs d'équipe.

b) Échantillon de projets visités

25. Les projets de renforcement des institutions visités se trouvaient en Asie (5), en Amérique latine (6) et en Afrique (6). Le nombre de projets visités (17 au total) était supérieur au nombre prévu (environ 10 à 15, comme présenté à la 28e réunion du Comité exécutif) et les régions comptant le plus grand nombre de projets ont été couvertes. Cependant, en raison de contraintes budgétaires et de temps ainsi que du manque de consultants, il n'a pas été possible d'inclure toutes les régions, le Moyen-Orient et l'Europe n'étant pas représentés.

Région/Pays	Agence d'exécution	Phase	Consommation d'ODS ²	Pays à faible consommation ³
a) Asie				
Chine	PNUD	3	90511	
Inde	PNUD	2	14816	
Malaisie	PNUD	3	3659	
Thaïlande	PNUD	1	5304	
Vietnam	PNUE	1	612	
b) Amérique latine et Caraïbes				
Bahamas	PNUE	1	32	x
Chili	Banque mondiale	2	857	
Colombie	PNUD	2	2223	
Costa Rica	PNUD	2	606	
Mexique	PNUD	3	1805	
Nicaragua	PNUE	1	59	x
c) Afrique				
Ethiopie	PNUE	1	62	x
Egypte	ONUDI	2	2785	
Ghana	PNUD	3	52	x
Côte d'Ivoire	PNUE	2	149	x
Maurice	PNUE	1	30	x
Tunisie	Banque mondiale	2	1156	

² Données récentes de sources nationales pour 1997 ou 1998 (UNEP/OzL.Pro 11/ImpCom/22/3).

³ Pays à faible consommation (moins de 360 tonnes d'ODS par an).

26. Les pays visités représentaient différents niveaux de consommation d'ODS.

27. Les projets de quatre agences d'exécution ont été évalués. Le nombre relativement élevé de projets exécutés par le PNUD s'explique par le fait que les deux missions d'évaluation ont été combinées. La plupart des projets du secteur de la réfrigération se trouvaient dans de grands pays où les projets de renforcement des institutions sont, dans la majorité des cas, exécutés par le PNUD. La faible part de l'ONUDI est dû au fait que la majorité des six projets de renforcement des institutions que cet organisme exécute se trouve en Europe et au Moyen-Orient, régions qui ne sont pas couvertes par l'évaluation. Néanmoins, les caractéristiques de l'exécution des projets de renforcement des institutions ont été définies pour chaque organisme. Les consultants chargés d'exposer la mission et d'obtenir des informations en retour se sont rendus au siège du PNUD, dans les bureaux extérieurs et au PNUE.

Agence d'exécution	Nombre de projets évalués	Nombre total de projets exécutés
PNUD	8	45
PNUE	6	74
Banque mondiale	2	10
ONUDI	1	6
TOTAL	17	135

28. Des projets se trouvant à différents stades d'exécution ont été inclus dans l'évaluation afin de permettre d'analyser les tendances et de comparer les problèmes rencontrés par les services nationaux de l'ozone à leur début avec d'autres plus chevronnés.

	Phase I	Phase II	Phase III	Phase IV	Total
Nombre de projets de renforcement des institutions évalués	6	7	4	0	17
Nombre total de projets de renforcement des institutions en cours	66	24	5	2	97

c) Principales questions en matière d'évaluation

29. Les questions d'évaluation, identifiées dans le cadre de l'examen théorique et peaufinées par le Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances dans son rapport à la 28e réunion du Comité exécutif (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/4, par. 49 à 51), ont servi à structurer les interviews dans les services de l'ozone et à réaliser les études de cas. Les principales questions analysées sont les suivantes:

- Préparation et planification du projet;
- Position, influence et crédibilité des services nationaux de l'ozone;
- Organisation des bureaux de l'ozone;
- Exécution des projets et résultats;
- Niveau de financement et viabilité;
- Système de contrôle et d'établissement de rapports;
- Les services nationaux de l'ozone et les agences d'exécution;
- Les services nationaux de l'ozone et les industries;
- Les services nationaux de l'ozone et les réseaux régionaux;
- Enseignements généraux tirés.

d) Principales conclusions et recommandations

Du fait des contraintes de temps, les rapports des consultants sont encore sous forme de projet et ni le secrétariat ni les agences d'exécution et les services nationaux de l'ozone n'ont eu l'occasion de les examiner en vue de faire des observations. Un additif au présent rapport contenant un résumé préliminaire des conclusions et recommandations sera établi par l'administrateur principal chargé de la surveillance et de l'évaluation et publié avant la 29e réunion. Le rapport de synthèse final sur l'évaluation contenant les observations du secrétariat, des agences d'exécution et des services nationaux de l'ozone relatives aux conclusions et recommandations, notamment des propositions d'activités de suivi, sera présenté à la 30e réunion du Comité exécutif.

III Résumé de l'étude théorique sur l'évaluation des projets dans le secteur de la mousse

30. Dans la présente section, sont définies les questions soumises à évaluation et est proposé un plan de travail préliminaire pour l'évaluation des projets du secteur de la mousse financés par le Fonds multilatéral. Il se fonde sur une étude théorique effectuée par l'administrateur principal chargé de la surveillance et de l'évaluation qui a examiné les bases de données du secrétariat du Fonds multilatéral, analysé les rapports périodiques et discuté avec le personnel du secrétariat. L'étude théorique peut être obtenue sur demande.

31. Après un bref aperçu des projets du secteur de la mousse exécutés depuis le début du Fonds jusqu'à la fin de 1998, sont présentées les principales questions et la méthode d'évaluation utilisée pendant la principale phase d'évaluation. Malgré de nombreux rappels, le secrétariat n'a reçu que 70 rapports de fin de projet sur 248 projets achevés à ce jour, ce qui a sérieusement entamé la valeur de l'étude théorique.

a) Aperçu général du secteur de la mousse

32. Depuis le début des activités du Fonds jusqu'en 1998, 591 projets concernant la mousse ont été approuvés, dont 26% ont été exécutés par la Banque mondiale, 62% par le PNUD et 11% par l'ONUDI qui a commencé ses activités relativement tard. Le montant total des ressources approuvées pour ces projets s'élevait à 184 600 688 dollars, des niveaux records ayant été enregistrés en 1994 et 1997. Cela représente 24% des ressources approuvées pour les projets d'investissement jusqu'à la fin de 1998. Cent autres projets concernant la mousse ont été approuvés en 1999.

33. Le plus grand nombre de projets approuvés concerne la mousse rigide (222, soit 38%), suivie des plaques de mousse souples (148, soit 25%), de la mousse à pellicule externe incorporée (80, soit 13%), du polystyrène (63, soit 11%), des produits frigorigènes isolants (35, soit 6%) et de produits divers (43, soit 7%).

34. Comme le montre le tableau, dans la majorité des cas (248), le CFC-11 a été remplacé par le HCFC-141b. La reconversion au chlorure de méthylène (120) et à l'eau/dioxyde de carbone (93) étaient les autres options; les hydrocarbures ont remplacé le CFC-11 dans 42 cas et le CFC-

12 dans 56 autres. Tous les trois agences d'exécution ont exécuté des projets faisant intervenir l'une ou l'autre de ces techniques, aucune d'elles n'ayant pris le pas sur les autres au fil des ans.

Choix de techniques de reconversion dans les projets achevés du secteur de la mousse

Remplacement des ODS	Nombre de projets
CFC-11 par HCFC-141b	248
CFC-11 par le chlorure de méthylène	120
CFC-11 par l'eau/dioxyde de carbone	93
CFC-11 par les hydrocarbures	42
CFC-11 par d'autres substances	112
CFC-12 par des hydrocarbures	56
CFC-12 par du CFC-22/HCFC-142b	1
CFC-12 par du HCFC-141b	1
CFC-12 par d'autres substances	3

35. 248 projets, soit 42% des projets approuvés, ont été achevés à la fin de 1998. Sur ces projets, 62 ont été exécutés par la Banque mondiale, 147 par le PNUD et 39 par l'ONUDI. Du point de vue de la répartition géographique, la Banque mondiale s'est concentrée sur les grands pays essentiellement en Asie (44 projets) et en Amérique latine (9 projets). Le PNUD et l'ONUDI ont également exécuté la majorité de leurs projets dans ces régions, outre quelques projets exécutés en Afrique. Le plus grand nombre de projets a été enregistré en Chine (110), suivie de l'Inde (94), de la Malaisie (61), du Brésil (60), de la Thaïlande et de l'Indonésie (48).

Projets achevés du secteur de la mousse par région (sur la base des rapports périodiques)

Organisme	Afrique	Asie et Pacifique	Europe	Amérique latine et Caraïbes	Total
Banque mondiale	2	44	7	9	62
PNUD	17	101	0	29	147
ONUDI	11	17	4	7	39
Total	30	162	11	45	248

36. En ce qui concerne les crédits approuvés par projet, les montants alloués à 6 des 248 projets achevés dans le secteur de la mousse se situent entre 1 million et 2 millions de dollars, un seul projet ayant bénéficié d'un financement de plus de 2 millions de dollars. Sur les 248 projets, 90 ont bénéficié d'un financement se situant entre 100 000 et 250 000 dollars, 66 d'un financement de 250 000 à 500 000 dollars et 50 d'un montant inférieur à 100 000 dollars. Le montant moyen des ressources financières allouées par projet est tombé de 513 163 dollars en

1993 à 279 000 dollars en 1998. La Banque mondiale et l'ONUDI ont eu une participation relativement plus importante dans les plus grands projets.

37. Seule une petite partie des projets du secteur de la mousse a été exécutée dans les délais prévus, la grande majorité ayant enregistré des retards considérables. C'est surtout le cas des premiers projets, situation qui concerne tous les trois agences d'exécution. A la 22e réunion du Comité exécutif, ceux-ci ont été autorisés à donner de nouvelles dates pour l'achèvement des anciens projets, ce qui a permis une mise à jour par rapport aux dates initialement prévues. Néanmoins, 19% des projets achevés ont encore accusé un retard de plus de six mois, 17% un retard de plus d'un an et 0,4% un retard de plus de deux ans.

38. La quantité totale d'ODS éliminée dans le cadre des 70 projets pour lesquels des rapports de fin de projet ont été établis est de 5 515 tonnes, soit 10% de plus que l'objectif approuvé (5 022 tonnes). L'excédent a été enregistré essentiellement avec les projets ayant bénéficié d'un financement se situant entre 100 000 et 500 000 dollars, dont surtout les projets de la Banque mondiale.

39. Les dépenses totales pour les 70 projets pour lesquels des rapports ont été fournis à ce jour (y compris les fonds de contrepartie dont la destination n'est pas précisée dans les rapports) s'élevaient à 32 325 631 dollars, soit 16% de plus que le montant approuvé (27 867 130 dollars). Les surcoûts d'investissement s'élevaient à 24 173 145 dollars, soit une augmentation de 9% par rapport au montant approuvé, tandis que les dépenses de fonctionnement s'établissaient à 4 138 865 dollars, soit une augmentation de 22% par rapport au montant approuvé (y compris les fonds de contrepartie non documentés).

b) Principales questions en matière d'évaluation

40. L'évaluation permettra d'analyser les aspects ci-après (des questions détaillées ont été élaborées pendant l'étude théorique):

- définition et élaboration de projets;
- processus d'examen et d'approbation des projets;
- choix de technologie;
- mécanismes institutionnels;
- procédures d'appel d'offres et expériences avec les fournisseurs;
- retards d'exécution;
- coûts des projets;
- résultats et efficacité en matière d'élimination d'ODS;
- impact durable eu égard au caractère irréversible de la technologie retenue;
- suivi des projets, établissement de rapports et évaluation.

c) Méthode d'évaluation

41. La méthodologie comporte les étapes suivantes:

- Étude théorique approfondie effectuée par les experts techniques pour préparer les visites sur le terrain. Il s'agira essentiellement d'examiner les descriptifs de projets, les rapports de fin de projet et d'autres informations pertinentes de diverses bases de données disponibles au secrétariat;
- Élaboration de directives pour les interviews structurées qui seront réalisées auprès du personnel des entreprises, mise à l'essai dans deux ou trois projets, amélioration de la méthode de collecte de données, sélection du dernier échantillon de projets à visiter et établissement des calendriers de voyage;
- Visite d'un échantillon de projets dans toutes sous-régions. Chaque visite a donnera lieu à une étude de cas sur les projets.
- Rapports de synthèse contenant un résumé des conclusions et recommandations des différentes études de cas ainsi que des recommandations soumises à l'examen du Comité exécutif à sa 30e réunion au printemps 2000.

d) Équipes d'évaluation

42. Les équipes d'évaluation comprennent:

- L'expert technique, qui fait office de chef d'équipe: L'expert doit avoir fait ses preuves en matière de reconversion des produits à base de CFC dans les projets du secteur de la mousse à des produits de substitution sans ODS, et ne devrait pas avoir participé directement à l'élaboration ou à l'exécution de projets financés par le Fonds multilatéral;
- Le représentant des services ou départements d'évaluation des agences d'exécution, comme membre de l'équipe spécialisé dans les méthodes d'évaluation et connaissant le système des Nations Unies. La participation d'administrateurs de projet en qualité de spécialistes serait souhaitable;
- Le représentant du secrétariat du Fonds multilatéral: L'administrateur principal chargé de la surveillance et de l'évaluation et/ou l'administrateur de projet concerné pourraient participer à certaines visites sur le terrain, en particulier au début, pour superviser les travaux des équipes d'évaluation et donner des conseils en vue d'améliorer la méthode d'évaluation pour les visites suivantes.

En fonction du nombre de projets à visiter et du calendrier des visites, il y aurait une deuxième et une troisième équipes qui effectueraient d'autres visites parallèlement à la première équipe.

e) Échantillon des projets à visiter

43. Un échantillon représentatif comprendrait environ 25 des 248 projets du secteur de la mousse achevés en décembre 1998. L'échantillon sera constitué sur la base des critères suivants:

- Les agences d'exécution devraient être couverts proportionnellement à leurs activités, c'est-à-dire que l'échantillon devrait comprendre 13 projets exécutés par le PNUD, 7 par la Banque mondiale et 5 par l'ONUDI;
- La couverture géographique devrait se faire selon le nombre de projets exécutés par région, à savoir 15 projets en Asie et dans le Pacifique (dont au moins 2 en Chine et en Inde respectivement), 5 en Amérique latine et dans les Caraïbes, 3 en Afrique et 1 en Europe;
- Les différents choix technologiques pour les produits de substitution devraient être indiqués ainsi que les différents sous-secteurs, et l'échantillon devrait comprendre des projets de toutes tailles du point de vue du financement et de différentes années d'approbation;
- En outre, en ce qui concerne les modalités d'exécution, il faudrait des projets à financement rétroactif ainsi que des projets contrôlés en grande partie ou en majorité par les sociétés multilatérales;
- Il serait souhaitable, aux fins de comparaison, de visiter certaines sociétés où la reconversion et l'élimination d'ODS ont été réalisées sans le concours du Fonds multilatéral;
- L'échantillon comprendra également, le cas échéant, quelques projets ayant accusé de longs retards d'exécution afin de mieux comprendre les problèmes rencontrés.

44. Le choix définitif de l'échantillon devrait incomber au chef de l'équipe d'évaluation, agissant en collaboration avec l'administrateur principal chargé de la surveillance et de l'évaluation, afin que les projets à évaluer soient sélectionnés en toute indépendance et en toute neutralité. Cependant, le Comité exécutif et le Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances pourraient demander que des projets particuliers soient inclus dans l'évaluation.

45. Une fois les projets à évaluer retenus, les autorités et les sociétés des pays concernés seront contactés en vue d'obtenir leur accord.

46. Les visites dans les pays seront coordonnées avec l'évaluation parallèle des projets de formation.

f) Volume de travail des consultants

47. L'évaluation exigera, selon les prévisions, un total de 50 jours-hommes pour le chef d'équipe et 40 pour chacun des autres membres de l'équipe. Le plan de travail détaillé sera établi une fois que l'échantillon aura été sélectionné.

48. Une demande de propositions détaillées sera adressée à une liste de consultants internationaux concernant la réalisation de cette évaluation. La meilleure offre du point de vue de la méthodologie, des experts proposés et du budget sera retenue.

IV Rapport de synthèse final

49. Au titre de la décision 23/8, le secrétariat doit présenter au Comité exécutif, à sa troisième réunion chaque année, un rapport de synthèse final sur les projets. Élaboré en application de cette décision, le rapport de synthèse:

- a) donne un aperçu des rapports d'achèvement de projet reçus;
- b) présente sous forme d'analyse le nombre de rapports d'achèvement de projet reçus et attendus pour les projets d'investissement;
- c) présente sous forme d'analyse le nombre de rapports d'achèvement de projet reçus et attendus pour les projets autres que les projets d'investissement;
- d) examine les informations fournis dans les rapports du point de vue de la qualité et de l'exactitude;
- e) contient des recommandations visant à améliorer la situation.

50. Le rapport tient compte de tous les rapports d'achèvement de projets soumis par les agences d'exécution depuis la 26e réunion du Comité exécutif (du 15 novembre 1998 au 15 octobre 1999).

a) Aperçu général

51. Jusqu'à la fin de 1998, 501 projets d'investissements et 891 projets ne portant pas sur des investissements, dont 402 préparations de projets et 115 programmes de pays) ont été achevés. Le secrétariat a reçu à ce jour 223 rapports d'achèvement pour des projets d'investissement et 151 pour des projets ne portant pas sur des investissements, ce qui représente respectivement 44,5% et 31,6% (hormis les préparations de projet et les programmes de pays) de tous les rapports d'achèvement de projets attendus dans l'une et l'autre catégorie.

52. Depuis la 26e réunion du Comité exécutif, le nombre de rapports d'achèvement de projets soumis par les agences d'exécution ont considérablement augmenté, en particulier en ce qui

concerne les secteurs faisant l'objet de l'évaluation. Pendant la période considérée, un total de 122 rapports d'achèvement de projets d'investissement et 114 pour les projets ne portant sur des investissements ont été reçus. Cette évolution est certes positive mais le PNUD en particulier a encore un grand nombre de rapports à soumettre concernant des projets d'investissement et d'autres projets achevés en 1997 et 1998. En outre, comme cela a fait l'objet de discussions répétées avec les agences d'exécution en 1999 et comme le montrent le tableau 1b (projets d'investissement) et le tableau 5b (projets ne portant pas sur des investissements), un grand problème demeure en ce qui concerne les rapports en retards sur des projets achevés jusqu'à la fin de 1996. Cette situation concerne surtout le PNUD mais aussi la Banque mondiale et le PNUE.

b) Analyse des rapports d'achèvement de projets reçus ou attendus concernant les projets d'investissement

53. Trois agences d'exécution (PNUD, ONUDI et Banque mondiale) ont exécuté des projets d'investissement dans tous les secteurs (tableau 1a). Jusqu'à la fin de 1998, le PNUD a achevé 202 projets d'investissement mais n'a soumis que 46 rapports (soit 23% des rapports attendus), l'ONUDI a achevé 128 projets et soumis 78 rapports (61%), la Banque mondiale a achevé 169 projets et soumis 98 rapports (60%), et l'Allemagne a achevé un projet et soumis un rapport (100%). Le secrétariat a reçu au total 223 rapports (44%) pour 501 projets achevés à la fin de 1998.

Tableau 1-a

Aperçu des projets d'investissement

Agence d'exécution	Projets achevés à la fin de 1998	Nombre total de rapports reçus	Nombre de rapports reçus pendant la période considérée ⁴	Nombre de rapports attendus
PNUD	202	46	23	156
ONUDI	128	78	47	50
Banque mondiale	169	98 ⁵	51	71
Allemagne	1	1	1	0
Etats-Unis	1	0	0	1
Total	501	223	122	277

⁴ Depuis la 26e réunion du Comité exécutif (du 15 novembre 1998 au 15 octobre 1999).

⁵ La Banque mondiale a également déjà soumis cinq rapports pour des projets achevés en 1999 (qui ne figurent pas dans le tableau 1).

Tableau 1-b
Rapports d'achèvement de projets reçus et attendus concernant des projets d'investissement

Organisme	Secteur	Rapports reçus		Rapports attendus				
		1998	1999	Avant 1997	1997	1998	1999	Total
PNUD	Réfrigération	1	22	1	-	6	4	11
	Mousse	20	-	10	27	43	48	128
	Aérosol	1	-	2	-	1	-	3
	Solvant	3	-	2	2	6	-	10
	Halon	-	-	-	2	2	-	4
	Total	25	22	15	31	58	52	156
ONUDI	Réfrigération	10	25	-	-	-	13	13
	Mousse	7	12	-	-	-	20	20
	Aérosol	6	-	-	-	2	12	14
	Solvant	4	13	-	-	1	2	3
	Halon	1	-	-	-	-	-	-
	Total	28	50	-	-	3	47	50
Banque mondiale	Réfrigération	14	23	2	8	4	13	27
	Mousse	11	20	1	9	7	18	35
	Aérosol	4	5	-	-	1	4	5
	Solvant	13	5	1	-	1	1	3
	Halon	1	1	-	-	-	1	1
	Production	5	-	-	-	-	-	-
	Secteur multiple	5	-	-	-	-	-	-
	Total	49	54	4	17	13	37	71
Cadre bilatéral	Réfrigération (Allemagne)	-	1	-	-	-	-	-
	Halons (Etats-Unis)	-	-	1	-	-	-	1
	Total	-	1	-	-	-	-	1

54. Les 122 rapports reçus au cours de la période considérée représentent des projets achevés dans 29 pays. Une grande partie des rapports (45%) concernent des projets achevés dans cinq pays (Malaisie, Inde, Indonésie, République populaire de Chine et Egypte).

55. Le tableau 2 montre que 11 des rapports soumis concernent des projets dont le budget approuvé était inférieur ou égal à 100 000 dollars, 57 avaient un budget se situant entre 100 000 et 500 000 dollars, 38 un budget se situant entre 500 000 dollars et 1 000 000 de dollars, et 16 un budget variant entre 1 million de dollars et 3 millions de dollars. Dans l'ensemble, il n'y a pas de

corrélation établie entre la taille du projet et les agences d'exécution car tous les trois organismes ont exécuté des projets de différentes tailles. Les plus grands projets (pour lesquels des rapports d'achèvement ont été soumis) ont été exécutés par la Banque mondiale et le PNUD, l'ONUDI ayant pour sa part fait rapport sur un nombre relativement élevé de petits projets.

Tableau 2
Taille des projets par agent d'exécution

Organisme	Moins de 100000 dollars	100000 à 500000 dollars	500001 à 1 million de dollars	1 million à 3 millions de dollars	Total
PNUD	1	10	6	6	23
ONUDI	9	19	17	2	47
Banque mondiale	1	28	15	7	51
Cadre bilatéral	-	-	-	1	1
Total	11	57	38	16	122

56. La plupart des projets d'investissement ayant fait l'objet de rapports semblent avoir eu l'impact escompté, la quantité totale d'ODS éliminée étant légèrement supérieure aux prévisions. Cependant, les informations fournies dans les rapports sont souvent incomplètes et incohérentes. Dans de nombreux cas, les données relatives à la production et à la consommation d'ODS avant et après la reconversion sont incomplètes, ce qui est une grave insuffisance. En outre, dans de nombreux cas, il n'est pas fait mention de la destruction de matériel utilisant des ODS. C'est aussi grave car le rapport d'achèvement de projet est le seul moyen d'informer le Comité exécutif de la destruction de matériel.

Tableau 3
Taille des projets, élimination d'ODS et retards d'exécution

Taille	Nombre de projets	Quantité d'ODS approuvée pour élimination (en tonnes)	Quantité d'ODS éliminée (en tonnes)	Retard moyen (en mois)
Moins de 100000 dollars	11	166,3	166,3	4
100001 à 500000 dollars	57	2632,3	2821,7	11,4
500001 à 1 million de dollars	38	2291,4	2235,6	12,6
1 million à 3 millions de dollars	16	6339,4	6254,7	13,7
Total	122	11429,5	11478,4	11,4

57. Les retards d'exécution des projets varient énormément. Sur 122 projets, 19 ont été exécutés avant la date prévue, 13 l'ont été à temps et 90 ont accusé des retards allant d'un à 61 mois. Des retards de plus de 12 mois ont été enregistrés pour 55 projets. Les retards ne sont pas imputables à des secteurs ou agences d'exécution donnés; ils semblent être plus longs que la moyenne pour les grands projets, généralement parce que les négociations de contrats ont pris plus de temps que prévu.

58. Dans le cadre des rapports d'achèvement de projet, les agences d'exécution sont tenues de procéder à une auto-évaluation. Comme l'indique le tableau 4, cette évaluation n'a pas été réalisée dans le cas d'un seul projet d'investissement. 46% des projets d'investissement ont été jugés satisfaisants ou très satisfaisants, 51% ont été jugés satisfaisants mais pas comme prévu et seulement 2% ont été jugés non satisfaisants. Ces catégories de qualificatifs doivent être clairement et quantitativement définies pour permettre une utilisation objective et sans équivoque.

Tableau 4
Auto-évaluation des agences d'exécution dans le cadre du rapport d'achèvement des projets

Évaluation	PNUD	ONUDI	Banque mondiale	Cadre bilatéral	Total	% du total
Très satisfaisant, plus que prévu	2	5	1	-	8	7%
Satisfaisant, comme prévu	3	18	26	1	48	39%
Satisfaisant, mais pas comme prévu	17	24	21	-	62	51%
Non satisfaisant, moins que prévu	-	-	3	-	3	2%
Donnée non fournie	1	-	-	-	1	1%
Total	23	47	51	1	122	100%

c) Analyse des rapports d'achèvement de projet reçus et attendus concernant les projets ne portant pas sur des investissements

59. Toutes les agences d'exécution (ONUDI, PNUD, PNUE, Banque mondiale et organismes bilatéraux) ont exécuté des projets ne portant pas sur des investissements (tableaux 5a et 5b). En ce qui concerne l'analyse quantitative des rapports reçus et attendus, il faut savoir que dans le cas des préparatifs de projets et des programmes de pays, la présentation des rapports est suspendue jusqu'à ce que le secrétariat mette au point une forme de présentation simplifiée. Ils figurent donc dans un tableau distinct (tableau 6). Dans le cas des projets de renforcement des institutions, des rapports d'achèvement de projet et des rapports finals ont été communiqués ensemble dans le cadre des demandes de prorogation. Il faut donc réviser la procédure pour éviter la double notification; le secrétariat fera des propositions à cette fin en se fondant notamment sur les résultats de l'évaluation des projets de renforcement des institutions. Néanmoins, ces projets sont

inclus dans l'analyse car, selon les règlements actuellement en vigueur, des rapports les concernant sont exigés.

60. Pendant la période considérée, le PNUD a soumis 25 rapports d'achèvement de projets sur 115 projets achevés (22%), l'ONUDI, 8 sur 17 (47%), le PNUE, 44 sur 213 (20,6%), la Banque mondiale, 11 sur 218 (5%) et les organismes bilatéraux, 4 sur 99 (4%).

Tableau 5a
Aperçu des projets ne portant pas sur des investissements (hors préparation de projets et programmes de pays)

Agence d'exécution	Projets achevés à la fin de décembre 1998	Rapports reçus pour les projets achevés à la fin de décembre 1998	Rapports reçus pendant la période considérée⁶	Rapports d'achèvement de projet attendus
PNUD	115	25 ⁷	25	90
PNUE	146	59 ⁸	44	87
ONUDI	17	8 ⁹	8	9
Banque mondiale	33	17	11	16
Australie	6	-	-	6
Canada	10	-	-	10
Danemark	1	-	-	1
France	5	2	1	3
Allemagne	3	-	-	3
Singapour	2	-	-	2
Afrique du Sud	1	1	-	-
Suisse	2	-	-	2
Etats-Unis	33	5	3	28
Total	374	117	92	257

⁶ Depuis la 26e réunion du Comité exécutif (du 15 novembre 1998 au 15 octobre 1999).

⁷ Le PNUD a également soumis deux rapports d'achèvement de projet pour deux projets transférés qui n'étaient pas encore achevés en 1998.

⁸ Le PNUE a également soumis deux rapports d'achèvement de projet pour deux projets bilatéraux (Afrique du Sud et France) qui n'étaient pas encore achevés en 1998.

⁹ L'ONUDI et la Banque mondiale ont soumis également un rapport d'achèvement de projet pour chaque projet achevé en 1999 qui n'avait pas encore été inclus dans le nombre de projets achevés en 1998.

Tableau 5b
Rapports d'achèvement de projet reçus et attendus concernant les projets ne portant pas sur des investissements

Agence d'exécution	Secteur	Rapports reçus		Rapports attendus				
		1998	1999	Avant 1997	1997	1998	1999	Total
PNUD	Assistance technique	-	6	27	12	12	6	57
	Renforcement des institutions	1	-	1	8	5	8	22
	Formation	-	18	1	2	1	2	6
	Démonstration	-	-	4	1	-	-	5
	Total	1	24	33	23	18	16	90
ONUDI	Assistance technique	-	6	3		6		9
	Renforcement des institutions	-	2	-	-	-	-	-
	Formation	-	1	-	-	-	-	-
	Démonstration	-	-	-	-	-	-	-
	Total	-	9	3	-	6	-	9
Banque mondiale	Assistance technique	4	4	9	4	1	2	16
	Renforcement des institutions	1	5	-	-	-	-	-
	Formation	-	3	-	-	-	-	-
	Démonstration	1	-	-	-	-	-	-
	Total	6	12	9	4	1	2	16
PNUE	Assistance technique	9	2	39	13	14	17	83
	Renforcement des institutions	-	10	-	-	1	-	1
	Formation	8	34	2	-	1	-	3
	Total	17	46	41	13	16	17	87
Cadre bilatéral	Assistance technique	-	-	14	1	2	3	20
	Renforcement des institutions	-	-	1	-	-	-	1
	Formation	1	3	20	1	3	-	26
	Démonstration	5	-	3	1	4	2	10
	Total	6	3	38	3	9	5	55

Tableau 6

Préparation de projets et programmes de pays¹⁰

Agence d'exécution	Projets achevés à la fin de décembre 1998	Nombre total de rapports reçus	Rapports reçus pendant la période considérée ¹¹	Rapports attendus ¹²
PNUD	144	-	-	144
PNUE	67	32	20	35
ONUDI	85	2	2	81
Banque mondiale	185	-	-	185
Cadre bilatéral	36	-	-	36
Total	517	34	22	481

61. Dans le cas des projets ne portant pas sur des investissements, les dépenses effectives ont représenté en moyenne 94% des dépenses prévues, et ce quelle que soit la taille des projets du point de vue budgétaire et malgré quelques variations. Cependant, aucune conclusion n'est tirée dans le présent rapport quant à l'efficacité car il faudrait d'autres données et analyses (voir tableau 7).

Tableau 7

Analyse des rapports d'achèvement de projets reçus concernant tous les projets ne portant pas sur des investissements

Agence d'exécution	Nombre de projets	Fonds approuvés (en dollars E-U)	Dépenses effectives (en dollars E-U)	Retards moyens (mois)	Quantités d'ODS éliminées dans le cadre de projets d'assistance technique (tonnes) ¹³	
					Quantité approuvée	Elimination effective
PNUD	25	1 906 550	1 654 292	7,57	94	94
PNUE	64	4 911 710	4 884 735	3,97	-	-
ONUDI	10	1 320 650	1 291 982	6,94	78	78
Banque mondiale	11	2 037 469	1 739 076	9,26	4	-
Cadre bilatéral	4	418 260	413 000	0	-	-
Total	114	10 594 639	9 983 807	5,39	176	172

¹⁰ Tous les programmes de pays à l'exception de deux rapports concernant des préparatifs de projet soumis sous forme de projets pilotes par l'ONUDI.

¹¹ Depuis la 26e réunion du Comité d'exécution (du 15 novembre 1998 au 15 octobre 1999).

¹² En attendant l'élaboration d'une formule de présentation simplifiée et acceptée.

¹³ On a fait état d'élimination d'ODS dans le cadre de plusieurs projets d'assistance technique (3 pour la Banque mondiale, 4 pour le PNUE et 3 pour l'ONUDI).

62. Les retards accusés en matière d'exécution varient considérablement. Sur 114 projets ne portant pas sur des investissements, 26 sont achevés avant la date prévue, 25 l'ont été dans les délais et 63 ont accusé des retards allant d'un à 64 mois. Des retards de plus de 12 mois ont été enregistrés dans le cas de 120 projets. Il n'y a pas de schéma pour les retards. Le retard moyen enregistré par les projets ne portant pas sur des investissements est de 5,39 mois.

63. Il n'y a pas eu d'évaluation interne dans le cas de 10 rapports concernant des projets ne portant pas sur des investissements (tableau 8). 73% des projets ont été jugés satisfaisants ou très satisfaisants, 17% ont été jugés satisfaisants mais pas comme prévu et seulement 2% ont été jugés non satisfaisants.

Tableau 8
Évaluation interne des projets ne portant pas sur des investissements

Évaluation	PNUD	PNUE	ONUDI	Banque mondiale	Cadre bilatéral	Total	% du total
Très satisfaisant, plus que prévu	8	16	2	1	4	25	22%
Satisfaisant comme prévu	8	39	4	7	-	58	51%
Satisfaisant mais pas comme prévu	9	5	4	1	-	19	17%
Non satisfaisant, moins que prévu	-	-	-	2	-	2	2%
Donnée non fournie	-	10	-	-	-	10	8%
Total	25	64	10	11	4	114	100%

d) Pertinence de la formule de présentation des rapports d'achèvement des projets

64. Il ressort des discussions qui ont eu lieu avec les agences d'exécution, les services nationaux de l'ozone et les sociétés pendant les évaluations que la formule de présentation du rapport d'achèvement des projets d'investissement est largement acceptée. En outre, les consultants qui ont réalisé les évaluations l'ont trouvée adaptée à la situation. Certains éléments qui font double emploi seront éliminés et le secrétariat transformera en fichier pour base de données qu'il communiquera aux agences d'exécution.

65. La formule de présentation du rapport d'achèvement pour les projets ne portant pas sur des investissements doit être adaptée aux préparations de projet et aux programmes de pays,

comme indiqué ci-dessus. Une version simplifiée pour ces deux types de projets sera élaborée au début de 2000 par le secrétariat en consultation avec les agences d'exécution. Pour les projets de renforcement des institutions, le secrétariat mettra au point une procédure révisée afin d'éviter la double notification dans les rapports d'achèvement de projets et les rapports finals au titre des demandes de prorogation.

e) Qualité des rapports d'achèvement de projets reçus

66. Les paragraphes ci-après se fondent largement sur des observations faites par des consultants externes pendant les récentes évaluations qu'ils ont réalisées concernant 28 projets du secteur de la réfrigération et 17 projets de renforcement des institutions. Ils portent également sur les résultats de l'examen de 15 rapports sur des projets du secteur de la réfrigération, effectué par trois experts techniques externes, et de cinq rapports sur des projets du secteur de la mousse, effectué par un expert. Ces examens ont été communiqués aux agences d'exécution en vue de solliciter leurs observations mais seule la Banque mondiale a répondu à ce jour.

67. Avec quelques rares exceptions, la qualité des rapports a été jugée médiocre. Tout d'abord, peu de documents indiquent la date à laquelle le rapport a été établi, l'adresse des usines concernées ou les noms des auteurs.

68. On ne s'est guère soucié de vérifier les informations fondamentales concernant notamment la consommation d'ODS, l'utilisation de produits de substitution et les surcoûts d'investissement et de fonctionnement. Souvent, la liste des dépenses d'investissement et de fonctionnement n'était pas fournie. Il en va de même de la liste du matériel détruit (voir tableau 5). Ces données sont jugées indispensables pour le rapport final. Il semble que la définition de l'expression 'élimination d'ODS' et de la date d'achèvement du projet ne soit pas bien comprise dans tous les rapports. En outre, le montant des ressources que la société a ajoutées aux crédits fournis par le Fonds multilatéral en vue de la reconversion n'est souvent pas indiqué, le montant total pouvant englober ou non ces fonds de contrepartie. Ce facteur a d'importantes répercussions pour le calcul du coût-utilité, une vérification et une comparaison avec les chiffres prévisionnels n'étant pas possibles du fait de ces incertitudes. Le rapport doit donner les informations susmentionnées de manière détaillée comme référence pour l'évaluation des projets.

Tableau 9
Informations fournies dans les rapports d'achèvement de projets ne portant pas sur des investissements

	Informations fournies	Informations non fournies	Sans objet¹⁴
Liste sur la consommation annuelle	90	30	2
Liste détaillée des dépenses d'investissement	105	17	-
Liste détaillée des dépenses de fonctionnement	47	47	28
Liste de matériel détruit	70	31	21

69. Dans de nombreux rapports, la section intitulée 'évaluation générale' ne présente pas assez clairement dans quelle mesure le projet a atteint ses objectifs et les principaux problèmes rencontrés. Les textes sont trop brefs ou donnent trop de détails techniques. Dans certains rapports, l'accent est mis sur les causes de retards tandis que dans d'autres aucune explication n'est donnée quant aux raisons des retards.

70. Les informations requises dans la section 'évaluation générale' se retrouvent souvent dans la section 'enseignements tirés', où sont présentés un aperçu et une évaluation du projet sans les enseignements tirés pour des projets futurs.

71. Il apparaît parfois qu'on s'est contenté de 'reprendre' des données sans s'intéresser aux aspects propres à un projet donné. Les mêmes paragraphes se retrouvent dans plusieurs rapports, si ce n'est pire. Par exemple, dans les rapports d'achèvement des projets EGY/REF/15/INV/39, 40, 42 et 43, le nom de Helwan Company est mentionné comme bénéficiaire dans tous les quatre rapports (dans les sections 'évaluation générale' et 'causes de retard') alors que ce n'est pas le cas.

72. Dans la plupart des cas, ni les sociétés ni les services nationaux de l'ozone n'ont participé à l'élaboration ou à l'approbation des rapports. Ils n'ont pas été consultés bien que rien n'indiquait que les consultants ou les services nationaux de l'ozone auraient eu des difficultés à obtenir des informations auprès de ces sociétés. Cette attitude contredit les déclarations des agences d'exécution selon lesquelles, souvent, les sociétés et les services nationaux de l'ozone ne répondent pas aux demandes d'information ou d'observations sur les projets de rapports, en particulier en ce qui concerne les données sur la production après la reconversion. Il ressort des discussions avec les services nationaux de l'ozone que la plupart n'exigent pas que les sociétés rendent compte de la façon dont elles utilisent les produits de substitution sans ODS, mais seulement de l'utilisation des ODS de substitution.

¹⁴ Selon les données émanant des agences d'exécution.

73. Nombre des insuffisances susmentionnées ont déjà été mentionnées dans les rapports de synthèse des consultants présentés à la 26e réunion du Comité exécutif (UNEP/OzL.ExCom/26/14), la qualité des rapports reçus n'ayant connu, à l'exception de quelques bons exemples qui illustrent la grande utilité d'un rapport d'achèvement de projets bien établi, pas d'améliorations dans l'ensemble depuis 1999.

f) Recommandations

74. Les recommandations ci-après visent à faire en sorte que les rapports d'achèvement de projets soient de plus en plus soumis à temps:

- i) Il faudrait retenir un pourcentage du montant des dépenses d'administration de chaque projet à verser aux agences d'exécution au moment de l'approbation jusqu'à ce que le projet soit exécuté et que le rapport d'achèvement et les états financiers finals soient fournis;
- ii) L'appui des services nationaux de l'ozone à l'élaboration des rapports d'achèvement de projets par les agences d'exécution doit être un élément clairement défini du cadre de référence de tous les projets de renforcement des institutions;
- iii) Le secrétariat, en coopération avec les agences d'exécution, devrait revoir légèrement la formule de présentation des rapports d'achèvement de projets en simplifiant certaines parties qui font double emploi et en la transformant en fichier pour base de données; les données existantes provenant des bases de données sur les inventaires et les rapports périodiques devraient être utilisées autant que possible.

75. Afin d'améliorer le contenu des rapports d'achèvement de projets, les agences d'exécution devraient veiller à ce qu'ils:

- i) soient correctement datés et contiennent l'adresse des sites de projets;
- ii) donnent des informations détaillées sur la consommation effective d'ODS. On pourrait, le cas échéant, demander des documents étayant les factures;
- iii) contiennent des renseignements détaillés concernant les surcoûts d'investissement et de fonctionnement qui indiquent les crédits fournis par le Fonds multilatéral et les fonds de contrepartie aux fins de comparaison avec le descriptif de projet approuvé et avec d'autres projets achevés;
- iv) énumèrent de manière suffisamment détaillée les postes de dépenses, y compris le matériel important fourni en indiquant le fabricant, le numéro du modèle, la capacité, le nombre d'unités et, chaque fois que possible, le coût unitaire;

- v) donnent des informations concernant les dépenses effectives réalisées par les sociétés pour l'achat de CFC et de leurs substituts, de produits chimiques, de matériels et de pièces de rechange, y compris les compresseurs, avant et après la reconversion;
- vi) donnent les raisons de tout dépassement de coûts ou de tout solde inutilisé ainsi que les causes de retard;
- vii) fassent état des enseignements tirés qui seraient utiles pour des projets futurs.

76. Les recommandations ci-après visent à améliorer la qualité des rapports d'achèvement de projets:

- i) Les agences d'exécution devraient associer les services nationaux de l'ozone et les sociétés concernées à l'élaboration des rapports d'achèvement des projets. Les trois parties devraient signer le rapport, sur lequel devrait être indiqué le nom de l'administrateur de projet ou consultant qui en est l'auteur. Les agences d'exécution devraient communiquer la version finale du rapport au secrétariat ainsi qu'aux services nationaux de l'ozone et aux sociétés concernées;
- ii) Le secrétariat devrait poursuivre la pratique actuelle consistant à faire examiner les rapports d'achèvement de projets par des consultants externes dans le cadre de la préparation des évaluations et transmettre les résultats aux agences d'exécution pour observations et explications;
- iii) Conformément à la décision 23/8 g), le secrétariat devrait, en coopération avec les agences d'exécution, définir des critères de notation du succès des projets et les soumettre à l'approbation du Comité exécutif.

V Système informatisé pour la surveillance et l'évaluation

77. Un système de recherche commun à toutes les bases de données du secrétariat a été mis en place. Il permet au personnel de rechercher des informations à partir de critères variables au moyen d'une interface d'usage facile; les réponses s'affichent sous forme de listes et, dans une moindre mesure, sous forme graphique. Cela a permis d'élaborer des études théoriques et des statistiques dans le cadre de la préparation des missions sur le terrain.

78. Contrairement au plan de travail, rien d'autre n'a été fait pour préparer l'accès des utilisateurs externes aux bases de données du secrétariat. La priorité a été plutôt donnée à la réalisation des études d'évaluation. Une fois recruté, le nouveau spécialiste de l'information devrait effectuer d'autres travaux dans ce domaine.